LE DIMANCHE
du JOURNAL DE ROUBAIX

VOICI le sommaire de notre Supplément Hebdomadaire Illustré, qui paraîtra dimanche :

PAGE I

Le Nouveau Ministère. (Portraits de MM. Briand, Beneveny, Barthou, Doumer, Loucheur, Daniel Vincent, Lefebvre du Prey, Marraud, Dior, Le Trocquer, Guist'hau et Sarraut).

PAGES II & III

Dans les Pays envahis : L'Occupation à Roubaix, Tourcoing et Lille.
Dans l'Occupation à Roubaix : Le marchand de gâteaux. (A qui les gâteaux? A qui les gâteaux).
La visite des délégués de la Chambre de Commerce de Bradford aux Chambres de Commerce de Roubaix-Tourcoing. (Portraits de MM. Smith, Mathon, Lorthiois, Toulemonde et Wibaux).

PAGE IV

Le Nouveau Ministère (suite). (Portraits de MM. Bérard, Maginot et Leredu).
Conte du dimanche : Tout le monde te croyait mort.
Soir, Pierre Maurice.
Echos.
Pensées et Impressions.

LE NUMERO : DIX CENTIMES

Chronique Locale

ROUBAIX

AUJOURD'HUI, SAMEDI 22 JANVIER :

Aujourd'hui, saint Vincent ; demain, Septuagésime.

22e jour de l'année.

Soleil : Lever, 7 h. 36 ; coucher, 16 h. 30.

Lune : Premier quartier du 17. Pleine lune, le 23.

Ecole nationale des Arts industriels de Roubaix : Bibliothèque ouverte au public de 9 à 12 h. et de 14 à 20 h., sauf les dimanches et lundis. — **Musées :** ouverts le dimanche de 10 à 13 h. ; le jeudi, de 14 à 17 h.

Caisse d'épargne : Séance de versements et de remboursements, de 9 h. à 10 h. 30.

A 17 h. 15 : Aux Conférences des « Annales », 85, rue de Soubise : « Alfred de Musset ; l'homme et le poète », par M. Henry Bidou.

Le Dispensaire d'Hygiène social

— Suite —

SON FONCTIONNEMENT

En pratique, destiné plus spécialement à la classe ouvrière, le Dispensaire d'Hygiène social est ouvert pour les consultations, trois jours par semaine, à partir de 14 h. 30. Les mardis et samedis sont particulièrement réservés aux adultes, tandis que le jeudi a été choisi pour les enfants, qui, ce jour-là, ont leur congé scolaire.

Quand un malade se présente pour une consultation, une infirmière prend, avant la visite du docteur, sa température et le fait passer à la bascule, pour y relever son poids. Ces renseignements sont consignés sur une fiche portant le nom du malade et sur laquelle le docteur, lors de la visite, inscrira les diagnostics.

La plupart du temps, dès la première visite, le praticien ne peut se prononcer ouvertement et définir la partie du corps atteinte par la tuberculose. Aussi invite-t-il le malade à revenir à une date déterminée; celle-ci est inscrite sur la fiche dont nous parlions plus haut. Cette fiche est conservée par le Dispensaire et ainsi lorsque le malade se représente, grâce aux renseignements qu'il possède déjà, le docteur sait à quoi s'en tenir.

Entre temps, lors d'une visite à domicile, l'infirmière faisant une enquête sociale, voit si tout ce qui concerne les règles d'hygiène est observé et comment pourraient être apportées certaines modifications susceptibles de donner de bons résultats, par exemple, en isolant autant que possible le malade des autres membres de la famille. C'est pourquoi, dans certains cas, le Dispensaire fait le prêt de literie et d'accessoires d'hygiène, tels crachoirs de poche, etc...

Dès la deuxième consultation, le docteur consigne, sur une fiche spéciale, toutes les observations qu'il peut faire, et voit ainsi aux examens ultérieurs qu'il fait passer, si suivant le traitement prescrit, l'état du malade s'améliore.

Jusqu'à présent, le Dispensaire est peu connu et ceux qui y viennent y sont poussés par les conseils, soit d'autres malades, soit des docteurs. Durant l'année écoulée, il y eut 1.252 consultations et 432 malades inscrits, dont un petit nombre fut envoyé dans divers sanatoria. De leur côté, les infirmières ont fait 2.234 visites, durant lesquelles elles ont pu enseigner aux malades les notions indispensables d'hygiène.

Quant aux analyses bactériologiques, elles sont confiées au Service municipal d'Hygiène qui, durant 1920, en a fait 214. Sous peu, un poste de radiographie sera installé et ainsi le docteur traitant aura sous la main tout ce qu'il lui faudra pour faire ses recherches et aboutir à de bons résultats.

Par son installation toute moderne dans de vastes salles abondamment éclairées, grâce au dévouement inlassable du Comité administratif auquel viendra s'adjoindre sous peu un Comité dit de propagande dont les membres seront recrutés parmi les notabilités du monde industriel, commercial, religieux, etc., grâce enfin au dévouement de son personnel, le Dispensaire d'Hygiène social est appelé à rendre de très grands services. Dans la lutte contre la tuberculose, l'Amérique a devancé de beaucoup les Etats d'Europe, et après vingt ans de campagne, est arrivée, par l'installation de nombreux dispensaires, à voir la mortalité due à la tuberculose, diminuer considérablement. C'est ainsi qu'il y a vingt ans, la tuberculose était cause de 46 p. c. des décès de ce pays, tandis qu'actuellement elle n'entre que pour 16 p. c.

Puisse en France se généraliser cette lutte contre la tuberculose, afin que d'ici quelques années cette terrible maladie soit terrassée.

AU RAVITAILLEMENT

Tous les jours aux Halles, VENTE LIBRE de : Beurre frais, 15.00 le kilo; Confitures, 1.40 et 2.50 le pot; Chocolat, 1.80 les 250 gr.; Chester, 7.80 le kilo. Harengs, 0.60 le pièce; Margarine, 7.40 le kilo.

N.-B. — Pour la vente du beurre, la carte de denrées sera exigée.

CUIRS : Semelles pour femmes et enfants, 2.50 et 2.00 la paire; Talons pour hommes, femmes et enfants, 1.00 et 0.75 la paire.

VENTE LIBRE DE VIN ROUGE (1 fr. 70 le litre) Samedi 22, de 8 à 11 h., 7e jaunes et vertes; de 3 à 4 h., 6e jaunes et vertes.

POMMES DE TERRE DE MERVILLE (1er choix) 1.00 les 3 kil. Vente libre. Entrée au milieu des Halles

VENTE LIBRE DE CHAUSSURES DE LUXE ET DE FATIGUE
Salle des Fêtes, rue de l'Hospice

A LA MEMOIRE D'UN BRAVE. — Jeudi, 27 janvier, à 10 heures, en l'église Saint-Martin, sera célébrée une messe à l'occasion de l'exhumation du corps de M. Paul Leroux, sergent au 8e R. I., tombé pour la France, le 29 août 1918, à Crécy-au-Mont (Aisne), lors de l'attaque de la ferme Malhôtel. Ce brave était le fils de M. et Mme Paul Leroux-Plichon, habitant 21, Grand'Rue.

Titulaire de la croix de guerre et de la médaille militaire, le sergent Paul Leroux avait été cité trois fois pour sa belle conduite au feu. Voici en quels termes pour les deux dernières citations :

Sous-officier d'une bravoure exemplaire. Du 19 au 22 juillet 1918, a combattu de la façon la plus brillante, constamment volontaire pour les patrouilles périlleuses, les menant à bien grâce à son sang-froid.

Sous-officier d'une grande valeur et d'un grand courage. Le 28 août 1918, s'est porté à l'assaut avec une bravoure remarquable. Violemment contre-attaqué par l'ennemi, a maintenu le terrain conquis sans reculer d'un pas. Tombé glorieusement au cours de l'action.

HALLE FLIPO : En vente un wagon Gruyère extra, 12 à 13 fr. Beurre depuis 15 fr, 16 fr.; extra, 17 fr. Port Salut, 10 fr. Hollande, 8, 10 et 12 fr. Chester 8fr. Vin rouge et blanc, 1.60 à 2.50. Pain d'épices, 4 et 4.50. Œufs frais, 0.70. Café 10.

L'UNION NATIONALE DES MUTILÉS (Section de Roubaix), nous prie d'insérer :

La section de Roubaix de l'U.N.M.R. devait avoir son assemblée générale le 30 janvier, mais l'élection du Comité départemental ayant lieu ce jour-là, le Conseil d'administration prévient les adhérents que l'assemblée est reportée au 6 février, à 10 h., salle des fêtes, rue de l'Hospice. — Les membres inscrits pour la chorale sont priés d'assister à la répétition dimanche 23 courant, à 10 h. 30. Café Tiétart, 8, rue du Grand-Chemin.

MÉNAGÈRES. La plus fine MARGARINE c'est **PIONA**, mousse et roussit comme le beurre. Seul dépôt : **Williamez**, rue Epeule, 109, Rx. 36723d

L'ELECTION DU CANTON DE LA BASSÉE. — La Mairie nous communique ce qui suit :

Les électeurs du canton de La Bassée, réfugiés à Roubaix, qui désireraient prendre part à l'élection pour la nomination d'un conseiller d'arrondissement, sont informés que dimanche prochain, 23 janvier courant, une urne sera disposée à cet effet, à la Mairie, salle Pierre-de-Roubaix.

Les intéressés pourront y déposer leur bulletin de vote de 9 heures à 18 heures.

Ils peuvent, dès maintenant, réclamer des enveloppes au bureau des élections, dans lequelles ils mettront leur bulletin, conformément à la loi du 18 octobre 1919.

ORANGES. Grand arrivage Factorerie Dutrannoy, 31 rue du Bois 36693-1

IL DEVRA PURGER SA PEINE. — En l'année 1917, Anatole Reumont, 34 ans, mécanicien, était condamné à trois ans de prison et incarcéré à la maison centrale de Loos. Là, le 4 octobre 1918, les Allemands ouvrirent les portes et expédièrent les détenus en Belgique. Au moment de la débâcle, Reumont s'éclipsa et n'eut garde, rentré en France, de se présenter aux autorités judiciaires. Le service de la sûreté, qui veille, l'a arrêté vendredi matin à Roubaix et l'a remis à la gendarmerie qui le conduira à Lille.

CROIX

AU RAVITAILLEMENT. — A partir de lundi, la vente des denrées est absolument libre, sans carte et aux prix désignés au perdeur Saint-Martin, tous les jours, de 8 à 12 h. et de 14 à 18 h.

Café extra, 9.00 le kil.; sucre, 3.60 le kil.; cacao, 1.10 les 250 gr., Saindoux, 9.00 le kil.; lait, 1.75 et 2.50 la boîte; savon de ménage, 1.50 la pièce; sardines 1.00, 1.60 et 1.55 la boîte; pâté 1.25 la boîte; vin rouge 1.40 le litre, vin blanc, 2.40 le litre; huile 6.00 le litre; vinaigre, 1.55 le litre; chicorée, 2.40 le kil.; chocolat 6.50 le kil.; beurre, 15.50 le kil.; sel 0.45 le kil.; amidon, 3.40 le kil.; cristaux, 0.55 le kil., petits pois, 1.25 le kil.; haricots lingots, 1.75 le kil.; pommes de terre 0.35 le kil.; savon toilette 1.25 la pièce; autolave, 1.10 la boîte; bougies, 0.35 el pièce, savons déclame, 0.25 pour 2; harengs saurs 0.45 pour 2; cirage, 0.50 la boîte; brides pour sabots 0.35 la paire; chaussures et galoches pour femmes-hommes et enfants.

COMME DU BEURRE « ERA »
aux fruits d'O lest Dépôt H. Germain, 10, Gde-Place, Tourcoing

WASQUEHAL

AFFICHEZ VOS PRIX. — La gendarmerie de Roubaix a verbalisé à charge d'un marchand de poissons, M. Edouard Deletelaere, rue des Villas, pour défaut d'affichage des prix de sa marchandise.

BLESSÉ A LA MAIN. — Un ouvrier de la Manufacture de roues caoutchoutées, M. Charles Brissac, 40 ans, impasse Lavoisier, 6, a été blessé à la main gauche par une meule. Trois semaines de repos; docteur Swynghedauw.

UNE ARRESTATION POUR DESERTION. — Tandis qu'il se trouvait au 18e R. I., le nommé Auguste Lenglé, 35 ans, mécanicien, était, à la suite d'une désertion, condamné à trois ans de travaux forcés. Il fut incorporé alors au 144e R. I. d'où il déserta à nouveau.

La gendarmerie vient de le cueillir, vendredi, à Wasquehal, d'où il a été expédié sur la citadelle de Lille.

UN OUVRIER BLESSÉ AUX YEUX. — A la teinturerie de M. Grox, rue Jean-Bart, un déchargeur de scories, M. J.-B. Delmeire, 55 ans, rue Gustave-Dubled, 8, à Croix, a été blessé aux yeux par des poussières de charbon. Trois mois de repos. Docteur Butin.

BLESSÉ AU PIED. — En déchargeant un wagon de charpente en fer, à la manufacture de Saint-Gobain, un manœuvre, Abel Osterjnck, 19 ans, 47, rue de Lille, à Mouvaux, a reçu une barre de fer sur le pied gauche. 20 jours de repos.

WATTRELOS

LES ALLOCATIONS TEMPORAIRES AUX INDIGENTS ET AUX RÉFUGIÉS. — Le paiement des secours en argent, pour la période du 20 au 31 décembre 1920, aura lieu au Bureau de bienfaisance, le mardi 25 janvier, dans l'ordre suivant : nos 1 à 4.000 (cartes rouges), de 9 h. à midi; 4.001 à 8.000 (cartes jaunes), de 14 à 16 h. Les réfugiés de 11 h. à midi.

LA BRASSERIE « LA WATTRELOSIENNE » informe ses actionnaires qu'elle reprend sa fabrication à partir de ce jour et livrera la semaine prochaine. 67426

POUR LES HABITANTS. — La Mairie nous prie d'insérer :

« Les habitants possédant un jardin sur le terrain de l'Abattoir, sont priés de passer au bureau des travaux de la Mairie avant le 1er février. »

LES CONTRAVENTIONS. — La police a dressé contravention à deux cyclistes, dont l'un roulait sur un trottoir et l'autre sans plaque d'identité.

LANNOY

LYS

LES SECOURS AUX FAMILLES NOMBREUSES. — Les titulaires d'allocations peuvent retirer leurs bons, à la Mairie, samedi 22 janvier, à 14 h.

TOUFFLERS

LES BONS DE SECOURS EN NATURE seront distribués lundi 24 janvier, à la Mairie, de 9 à 12 h.

ANNAPPES

LA DECOUVERTE D'UN NOYÉ. — Nous avons relaté, mercredi, la découverte du corps de M. Emile Gruson, âgé de 61 ans, habitant Grand'Rue, 115, par une personnage du village qui l'aperçut émergeant d'un fossé qui longe la propriété de M. le comte de Montalembert.

D'après certains renseignements, il résulte que la mort de M. Gruson est bien due à un suicide. Le sexagénaire souffrait, paraît-il, depuis quelque temps déjà, d'une grave maladie.

SECOURS AUX NECESSITEUX — Le paiement des secours aux nécessiteux aura lieu à la Mairie (1er étage), le mardi 25 janvier, à 9 h.

FOREST

LE CONSEIL MUNICIPAL se réunira dimanche pour examiner les questions suivantes : Situation du chômage; Consultation des nourrissons; Installation d'une cabine téléphonique; Nomination des répartiteurs pour 1921; Changement de dénomination de la commune, décision du Conseil général; L'hygiène à l'école, travaux divers; Ouverture d'un crédit pour le paiement des travaux de première urgence effectués. Huis-clos: Demandes diverses d'assistance.

VENTE DE TICKETS DE CHARBON, lundi 24 janvier, de 8 à 12 h., et de 14 à 16 h.; 100 kil. pour 18 fr. (50 kil. gailleteux demi-gras et 50 kil. bouleta). Afin d'éviter des réclamations, il ne pourra pas être servi plus d'une ration à la même personne.

BAISIEUX

FRAUDEURS EN FUITE. — Les douaniers Pruvost et Devienne ont mis en fuite dans la soirée de lundi, deux individus qui tentaient de passer la frontière avec deux boules de fromages de gruyère pesant 120 kilos, évalués à 1.200 francs. La marchandise a été confisquée.

MERCIER Frres de PARIS
La plus importante exposition
384 de **MOBILIERS**
A LILLE, 179, RUE NATIONALE

TOURCOING

AUJOURD'HUI, SAMEDI 22 JANVIER :

Caisse d'épargne : de 9 h. 30 à 11 h. 30 et de 14 à 16 h.

Hôtel de Ville : Bureaux ouverts au public de 10 h. à midi. Fermés l'après-midi.

Bibliothèque communale : de 9 h. à midi.

Groupe des Mutilés de Tourcoing et ses Cantons

Prochaine assemblée générale

On nous prie d'insérer :

La Commission du Groupe des mutilés rappelle que c'est demain dimanche 23 janvier qu'aura lieu à 9 h. ½, en la Salle des Fêtes des Hospices, entrée rue de Tournai, l'assemblée générale du Groupe des mutilés.

L'ordre du jour a été communiqué aux adhérents par convocation individuelle, mais la Commission se fait un devoir de rappeler que la carte d'adhérent de 1920 sera rigoureusement exigée à l'entrée et que seuls, ceux munis de la carte portant le cachet du groupe et le numéro de contrôle, participeront et profiteront de la tombola.

En effet, celle-ci, tirée à l'issue de la réunion, recèlera cette fois une importance toute particulière, en raison des nombreux lots en nature et en espèces qui la composeront. Le premier lot sera un don offert par un adhérent du Groupe des Combattants, M. Henri Desplechin, mécanicien-spécialiste, 34, rue Verte, qui offre gracieusement une machine à coudre neuve d'une valeur de 500 francs. Elle sera à prendre chez lui avec le bon qu'il nous a remis. Cette machine est d'ailleurs exposée à sa vitrine, 34, rue Verte.

La Commission profite de cette occasion pour remercier en son nom et au nom du Groupe tous les généreux donateurs pour leurs gestes délicats envers nos braves mutilés et tout spécialement M. Desplechin.

ELECTIONS AU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT DU CANTON DE LA BASSÉE — Vote des réfugiés. — On nous prie d'insérer :

Les électeurs du canton de La Bassée, réfugiés à Tourcoing, qui désirent prendre part aux élections cantonales du 23 janvier, pourront, ce jour-là, de 7 heures à 18 heures, déposer leur vote à l'Hôtel de Ville de Tourcoing (poste de police), où une urne spéciale sera tenue à leur disposition.

Les enveloppes devant contenir leur bulletin de vote leur seront remises au moment du vote.

AUX ANCIENS COMBATTANTS DE VERDUN. — On nous prie d'insérer :

Une messe sera célébrée le dimanche 23 janvier, à 7 h. 45, en l'église Saint-Louis, à la mémoire de Léon Scritte, agent de liaison du « Mort-Homme et 304 ».

Tous les anciens combattants sont invités à y assister. M. l'abbé Cau, dont le courage est cité dans le livre « Sur le front lorrain », rappellera le souvenir du camarade de combat.

Les anciens combattants de la Grande Guerre sont priés de se placer à droite, près de la chaire.

IMPERMÉABLES meilleur marché qu'ailleurs. Maison Pouget, 7 et 9, rue St-Jacques. 67412d

LA CHORALE « L'ORPHEON DES TRAVAILLEURS ». — Les membres de l'Orphéon des Travailleurs, dont le siège est chez M. Coopman, 43, rue Nationale, étaient venus nombreux, dimanche, à la répétition générale, pour donner sérénade à M. Jacques Masurel leur président d'honneur.

A midi et demi, ils furent reçus très courtoisement par M. et Mme Masurel. En l'absence de M. Paul Desmettre, président, M. Jules Woinet, vice-président, remercia M. Masurel d'avoir, lors du banquet de la Sainte-Cécile, accepté la présidence d'honneur. Il exprima toute la reconnaissance et la sympathie de la société pour sa famille. Au nom de tous, il présenta à M. et Mme Masurel, ainsi qu'à leur famille, les plus sincères vœux de bonheur et de prospérité pour l'année qui vient de commencer. Sur la demande de M. Woinet, les choristes entamèrent un chaleureux vivat.

M. Jacques Masurel, à son tour, remercia M. Woinet, ainsi que tous les chanteurs, et donna l'assurance de son entier dévouement et de sa générosité pour la bonne marche de l'orphéon.

Deux chœurs furent exécutés sous la direction de M. François Devrièse, directeur.

MEUBLES DE LUXE. A. De Beyne, fabricant renommé, 167-169, r. Pellart, Rx. Tél. 377. 71

COMITÉ DE RAVITAILLEMENT. — Dépôt de vêtements et chaussures, 57, rue du Hase (Amicales). — Liquidation des stocks. — Grande baisse sur les articles mis en vente. Chaussures pour hommes, chaussures pour enfants (pointure 28 seulement); layettes, caleçons, chaussettes, gants, cache-nez, chandails, gilets de chasse, pardessus pour jeunes gens, manteaux et jupes pour fillettes, cuir en vrac, semelles et talons en cuir, tissus au mètre. Les magasins sont ouverts tous les jours de 8 h. 30 et 11 h. 30 et de 2 à 4 h. 30.

LE CHARBON A DOMICILE. — La livraison à domicile du charbon aux secteurs 10 et 11 commencera aujourd'hui, samedi 22 janvier.

MENUS FAITS. — Contravention a été relevée à la charge d'un cycliste pour défaut de plaque de contrôle et d'appareil sonore.

MOUVAUX

CHOMEURS. — Distribution de bons de denrées aux possesseurs de la carte verte du Bureau de bienfaisance, lundi 24, de 14 à 15 h., (rez-de-chaussée, à droite), à la Mairie.

NEUVILLE-EN-FERRAIN

AU RAVITAILLEMENT. — Quinzaine du 25 janvier au 4 février. — Saindoux, 250 gr., 2.20; riz, 500 gr., 1.35; lait, la boîte, 1.00; café, 250 gr., 2.40; sucre, 250 gr. 1.80; fromage, 250 gr., 3.25; sardines, la boîte, 1.35; Corned Beef, la boîte, 2.25; pain d'épices, 500 gr., 2.10; chocolat, le paquet, 1.50; bougies, la pièce, 0.85; huile, le litre, 7.25; vinaigre, le litre, 1.60; cirage, la boîte, 0.35; cacao, 250 gr., 0.75; café vert, 250 gr., 1.80; confiture, la boîte de 1 kil., 5.50. Tous les jours, vente de chaussures de fatigue à 31.00; chaussures de repos, à 21.00. La vente du sucre sera libre.

LILLE

REUNION DE LA CHAMBRE DE COMMERCE. — La Chambre de Commerce de Lille s'est réunie vendredi après-midi, sous la présidence de M. Alfred Descamps.

La Chambre décide de protester contre l'admission temporaire des fils de coton destinés à la teinture et demande que le coefficient de droits de douane sur les cotonnades importées en Afrique occidentale française ne soit pas limité à 3, de manière à éviter la concurrence anglaise.

Au sujet d'une entente économique franco-belge, l'assemblée décide de protester contre la déclaration ministérielle d'hier qui indique la nécessité d'une entente et elle demande que les Chambres de Commerce soient entendues avant la signature de tout compromis ou entente.

Passant à la question des dommages de guerre, la Chambre estime que la loi votée par le Parlement, et qui constitue la charte des sinistrés, ne doit pas être modifiée. Il faut en poursuivre la stricte application aux ayants-droit et l'assemblée s'oppose, en particulier, au projet de Lasteyrie, qui viendrait complètement bouleverser les dispositions de ladite loi.

En ce qui concerne les déclarations d'employeurs, il est décidé qu'une lettre sera adressée au ministre des Finances pour lui demander que soient accordés des délais de déclaration et que la date expirant fin janvier, en soit reportée au 31 mars.

La Chambre rappelle à ce sujet que l'amende qu'encourrait l'employeur retardataire est de 100 francs, à laquelle viennent s'ajouter 22 décimes et demi, ce qui porte le montant de l'amende à 325 francs (Art. 110, loi du 25 juin 1920).

Elle conseille toutefois de faire les déclarations prescrites en temps voulu.

Une agence de commerce extérieur. — Saisie d'une demande d'organisation d'une agence du commerce extérieur, la Chambre décide d'inviter tous les conseillers du commerce extérieur de la région à une réunion qui aura lieu le mercredi 2 février, à la Nouvelle Bourse.

Organisation charbonnière. — L'assemblée prévient le ministre des Travaux publics qu'elle est prête à cesser immédiatement son rôle de répartition du charbon, afin de rendre la liberté du commerce du charbon.

UNE UNION INDUSTRIELLE DE CREDIT POUR LA RECONSTITUTION. — Le 17 janvier s'est tenue l'assemblée générale constitutive de l'Union industrielle de Crédit pour la Reconstitution.

La création de cette société anonyme, préparée sous les auspices de l'Association centrale pour la reprise de l'activité industrielle dans les régions envahies, doit retenir l'attention de tous ceux qui s'intéressent à la restauration des forces économiques du pays. Le rôle qu'elle se propose de remplir a été précisé dans une allocution de son fondateur, M. Larderich.

L'Union Industrielle de Crédit est, au premier chef, un organe de centralisation et de coordination, destiné à faciliter aux sinistrés le recours aux dispositions de la loi du 31 juillet 1920. En outre, les sinistrés qui ont tant besoin d'un conseiller permanent spécialisé, parfaitement au courant des besoins des régions dévastées, exactement renseigné sur les possibilités financières, solidement établi vis-à-vis de l'administration, pourront s'adresser utilement à l'Union.

L'assemblée générale a désigné comme premiers administrateurs MM. Joseph Béghin, Paul Courtin, Joseph Delloye, Alfred Descampe, Thomas Griffiths, Emile Henrion, Georges Labrousse, René Larderich, Léon Leblanc, Jules Lorthiois, Albert Louppe, Robert Masson, Eugène Mathon, comte Bertrand de Mun, Henri de Peyerimhoff, Robert Binot, Eugène Ravin, Charles Sergent.

Au cours d'une première réunion, le Conseil a décidé de porter immédiatement à 5 millions de francs le capital social primitivement fixé à 2 millions. (Communiqué.)

MUSÉE DE LILLE. — Une subvention est accordée par l'Etat au Musée de Lille pour sa réinstallation et son organisation.

CARNET DU JOUR

MARIAGE

— Mercredi 26 janvier, à 10 h. 30, en l'église du Sacré-Cœur, à Lille, sera célébré le mariage de Mlle Germaine Masse, fille de M. et Mme Masse-Pollet, avec M. Robert Pollet, décoré de la croix de guerre, fils de M. et Mme Pollet-de Gottal, de Tourcoing.

SERVICE DE TABLE. Location mille couverts disponib. 16, r. d'Anvers, Tg. Tél. 666. 371

PETITE CORRESPONDANCE

Y.Z. — Adressez-vous soit à une agence privée de renseignements, soit au bureau au commissaire de police du lieu, ou à une banque, s'il s'agit de renseignements commerciaux. — **Françoise.** — De soie foncée, la blanche indique le deuil. — Un vieil abonné très ennuyé. — La situation indiquée est exacte. La Chambre de commerce de Tourcoing a pris ces jours derniers, une délibération de protestation. — **Une étrangère n. 25.** — Ecole Pratique de commerce et d'industrie, place Notre-Dame. — **Avec Bidasse 25.** — Voyez le Bureau militaire à la Mairie. — **L.D. 9.** — La pension s'éteint par le décès. — **Quartus.** — Oui, écrivez à la Préfecture. — **A.H. 5. etV. 45 Tourcoing.** — Vous trouveres ce que vous désirez dans n'importe quelle banque. — **B.D. 9.** — On ne peut le faire sans son autorisation. — **A.B. ennuyé.** — Vous paierez l'impôt sur les bénéfices industriels et commerciaux. — **Paul Morelle.** — 1. Jusque 5.000 obligatoire; facultatif jusqu'à 6.000. Un projet de loi est déposé portant à 10.000 l'obligatoire, à 12.000 le facultatif, à 65 ans; 3. Oui; 4. 10.000 comme marié, 2.000 par enfant, ou ce qui concerne le revenu global. — **M.D. 43.** — Ils sont libres de refuser. — **933** deux orphelins. — Cela fait partie de la succession. L'un des héritiers peut exiger le partage, donc la vente. — **Capitaine 1er.** — Déposez une plainte au Bureau d'hygiène.

Concerts et Spectacles

ROUBAIX. — Hippodrome-Théâtre. — « Les Bouffons ». — C'est un véritable événement artistique qui marquera dans les annales de notre scène locale que cette représentation de l'admirable pièce de Miguel Zamacois, « Les Bouffons », avec la troupe complète de l'Odéon. Peu de villes de province ont eu cette chance de voir une œuvre aussi considérable et aussi charmante jouée par les acteurs même qui la font applaudir si souvent à Paris, sur la scène de notre second théâtre français.

Car « Les Bouffons » ont le rare privilège de tenir l'affiche régulièrement et d'attirer chaque fois une foule avide d'émotion douce et saine et de délicieuse impression littéraire.

Nous sommes persuadé que le public roubaisien profitera avec empressement de l'occasion qui lui est offerte d'entendre une œuvre célèbre interprétée par les meilleurs artistes parisiens, et nous nous plaisons à publier ce qu'écrit, à la date du 19 courant, à M. Bossut-Plichon, administrateur de l'Hippodrome, le célèbre impresario Ch. Baret : « Votre idée de donner « Les Bouffons » est excellente, car l'œuvre de M. Zamacois est une des plus charmantes que je connaisse. »

TOURCOING. — Théâtre municipal. — Dimanche 23 janvier, à 3 heures, matinée de gala : deuxième représentation du très grand succès : « Gismonda », drame lyrique en 4 actes, musique d'Henry Février. Grand ballet. — Le soir, à 8 h., « Les Cloches de Corneville », opérette en 3 actes et 4 tableaux, musique de R. Planquette. Au troisième acte, grand ballet de « La Cueillette des Pommes ».

Lundi 24 janvier : « Gismonda ».

La location est ouverte.

— **Bon Théâtre,** 18, rue de Tournai. — Demain, dimanche, à 4 h. « Le Lecteur de Crémone », comédie en 2 actes, et les « Noces de Jeannette », opéra-comique en un acte, de Victor Massé.

TOURCOING

TOURCOING-HIPPODROME Programme des 22-23-24 janvier

Lundi, mardi, mercredi : **La Coupable**, comédie; **La Cité Perdue** (11 e.); **Le Roman d'une Orpheline**, drame. — Bientôt **Monte-Cristo** et **Les deux Gamins.** 67466

NOUVELLES RELIGIEUSES

ROUBAIX. — **Messe anniversaire de la mort de Louis XVI.** — En présence d'une nombreuse assistance, une messe, demandée par le Comité d'Action Française de Roubaix a été célébrée vendredi, à 8 heures, en l'église Saint-Martin, en mémoire du roi Louis XVI, guillotiné le 21 janvier 1793 et pour la France.

COMMUNICATIONS

ROUBAIX. — Choral Nadaud (Société Nationale). — Ce soir, samedi 22 courant, à 20 heures, répétition générale des chœurs pour le grand concert d'hiver.

— **Cercle Orphéonique « Les XL ».** — Dimanche 23, à 11 heures « Café Belle Vue », 10, rue Neuve, répétition générale.

— **Fédération des Brassards Rouges et des Ardonnes, de Roubaix et ses cantons.** — Le secrétaire convoque les numéros 1 à 100, et les prie de se présenter aujourd'hui ou demain, au siège, 13, rue du Fontenoy, pour affaires concernant la Fédération.

— **Cercle Symphonique Roubaisien.** — Ce soir, à 7 h. 30, répétition générale, rue du Vieil-Abreuvoir, « Noces de Jeannette », pour les musiciens convoqués.

— **Société Amicale des Anciens Artilleurs Français.** — Réunion mensuelle le dimanche 23 janvier, à 10 h. 30, au siège, « Café des Sports ».

— **Syndicat des Employés. — Section de la Banque :** Samedi 22 janvier, à 16 heures, 132, rue du Grand-Chemin, réunion des garçons de recettes de Roubaix-Tourcoing.

— **Cercle Roubaisienne.** — Samedi 22, à 19 h. 15, au siège, 41, rue du Chemin-de-Fer, répétition partielle pour les seconds ténors, à 20 heures, répétition générale.

— **Ass. Am. et Prof. des contremaîtres et surveillants du Textile de Roubaix-Tourcoing, et environs.** — Dimanche 23 janvier, à 9 h. 30, au siège, réunion mensuelle de la Section Peignage. Les secrétaires désireux de participer à la réunion générale de Lille sont priés de se trouver à 9 h. 15, au « Bar Alexandre », 20, rue de Béthune à Lille.

— **Groupe des employés et ouvriers municipaux.** — Allocations militaires : Ce soir, samedi 22, à 20 h. 30, assemblée générale extraordinaire au siège, « Aux Turgotins », angle des rues du Collège et Latine.

— **Société Amic. et Prof. des Chauffeurs-conducteurs de machines.** — Réunion au local, 67, Grand'Rue, dimanche, à 15 heures.

— **Amicale des Arts.** — Aujourd'hui samedi, à 19 heures, à l'Ecole, 100, rue des Arts, réunion du Comité directeur et des commissions. Ordre du jour important.

CROIX. — Syndicat des Employés. — Dimanche 23 janvier, à 9 h. 30, « Au Demi Cercle », 225, rue Jean-Jaurès, réunion, à laquelle sont invités tous les employés, syndiqués et non-syndiqués.

LANNOY. — La Fraternelle des Combattants. — (Sections de Lys, Lannoy et Toufflers) invite ses membres à assister aux funérailles de M. Paul Obein, aujourd'hui, à 9 heures.

— **Le Syndicat du personnel des services municipaux et départementaux** se réunira en assemblée générale au siège, 12, rue Nationale, dimanche 23 janvier, à 10 h. 30. Tous les ouvriers communaux et départementaux adhérents ou non au Syndicat, y sont cordialement invités.

TOURCOING. — Association Amicale des Anciens Elèves du Calvaire. — Tous les anciens élèves sont priés d'assister à l'assemblée générale obligatoire, dimanche 23, à 2 heures précises, dans la cantine de l'Ecole.

— **Ass. Am. et Prof. des contremaîtres et surveillants du Textile de Roubaix-Tourcoing, et environs.** — Dimanche 23 janvier, à 9 h. 30, au siège, réunion mensuelle des Sections Tissage, Teinture et Apprêt. Les sociétaires désireux de participer à la réunion générale de Lille, sont priés de se trouver à 9 h. 30, au « Bar Alexandre », 20, rue de Béthune, à Lille.

— **Cercle Orphéonique « L'Amitié »** (324, rue du Blanc-Seau, Tourcoing). — Ce soir, samedi, à 20 h. précises, répétition partielle barytons et basses; à 20 h. 30 premiers et seconds ténors; à 21 heures, ensemble.

FRANCIS DE GRAVE & Cie
JOAILLIERS-BIJOUTIERS
13, Rue de la Bourse, 13, LILLE. — Téléph. 24-83
GRAND CHOIX DE CADEAUX 361

TRIBUNAUX

COUR D'ASSISES DU NORD

Audience du 21 janvier 1921

1re affaire. — **Intelligence avec l'ennemi à Denain.** — Frédéric Dejaegher, poursuivi pour intelligences avec l'ennemi et propos défaitistes à Denain, est condamné à 5 ans de détention.

2e affaire. — **Infanticide à Morbecque.** — Les accusées sont Marguerite Decherf, âgée de 18 ans, demeurant à Morbecque, arrondissement d'Hazebrouck, et Juliette Condé, sa mère, femme Decherf, 56 ans, également de Morbecque. Le crime remonte à la 1re du mois de novembre 1919.

Les deux inculpées sont acquittées.

CONSEIL DE GUERRE DE LILLE

L'AFFAIRE D'INTELLIGENCES AVEC L'ENNEMI MASCLET ET CONSORTS

La deuxième audience du procès Masclet a débuté vendredi, à 13 heures 30 par l'audition des derniers témoins, presque tous favorables à la défense.

Dans son réquisitoire, M. le commandant Weber reprend l'historique des faits et départage les responsabilités. Il se déclare persuadé que les inculpés ont fait des dénonciations et que c'est Renaud, plus coupable que les autres, qui a parlé le premier. Le commissaire du gouvernement réclame l'application de l'article 78 du Code Pénal.

Après plaidoirie de Me Brackers d'Hugo pour Jules Renaud, de Me Mothy pour Masclet, et Me Henrotte pour Carmine Lefebvre, les juges se retirent pour délibérer. Le jury doit examiner douze chef-huit questions et revient en séance après une demi-heure.

Il reconnaît : 1. Masclet non coupable; 2. Renaud, coupable d'avoir dénoncé Mme Bajeux, du Comité de Douai, et MM. Cuvillier, Fleury et Warocquier, qui servirent de guides au cours des évasions; 3. Lefebvre, coupable d'avoir dénoncé M. Placart, mais, toutefois, avec circonstances atténuantes.

En conséquence, Masclet est acquitté; Renaud condamné à 5 ans de détention sans interdiction de séjour et Lefebvre à 1 an de prison avec sursis.

L'audience est levée à 18 h. 30.

NORD

UN PARRICIDE A FLERS-EN-ESCREBIEUX. — Un ouvrier frappeur de 18 ans, Eloi Vertray, après une violente discussion avec sa mère, a tenté de la tuer à coups de revolver et l'a blessée grièvement. Le jeune criminel s'est constitué prisonnier.

L'ODYSSÉE D'UN POILU DOUAISIEN. — M. Auguste Henry, 32 ans, vient de r